

Nom /Prénom/Classe 2022/2023 :



Remarques particulières (alimentaires / allergies...) :

N° Téléphone :

Signature(s) parent(s) :

Commune :

JUILLET

Il vous appartient de tenir à jour la variation

	HORAIRES De.....H A.....H	Nb. d'heures :	Heures x tarif	Repas et suppléments 5€
Lun10				4.30€
Mar 11 P.N				P.N.
Merc 12				4.30€
Jeu 13 P.N Sortie Retour17H				P.N.+5€
		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et suppléments 5€ €
Lun 17				4.30€
Mar 18 P.N				P.N.+ 5€
Mer. 19				4.30€
Jeu20 P.N Sortie Retour 17H30				P.N. + 5€
Vend 21				4.30€
10 % / Heures x tarif		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et suppléments 5€ €
Lun 24				4.30€
Mar 25 P.N				P.N.+ 5€
Mer. 26				4.30€
Jeu 27 P.N Sortie Retour 17H30				P.N. + 5€
Vend 28				4.30€
10 % / Heures x tarif		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et Suppléments €
Si besoin Adhésion annuelle 35€ bonnet de bain : 2.50€		Nb. d'heures	Heures X tarif €	Repas et Suppléments €
Petit conseil : Pensez à photographier votre tableau.			A déduire 10% €	TOTAL JUILLET €

de votre quotient (pas de rétroactivité). Ne pas indiquer le quotient si supérieur à 1332 tarif : 2.60/h. Pour la possibilité de remboursement vous référer au règlement intérieur. La programmation peut changer indépendamment de notre volonté (météo, grève, normes sanitaires...) sans remboursement exigible de votre part. Les changements imprévus seront indiqués sur le tableau d'information dans la mesure du possible. **Pour la sortie hebdomadaire les enfants doivent être inscrits à deux autres journées supplémentaires de la même semaine**. Les journées 9h/17h sont dues en totalité. Toute demi-heure entamée avant 9h et après 17h est due (il n'y a pas de ¼ d'heure). **Les mardis et jeudis les enfants doivent apporter un pique-nique froid. Tous les jours prévoir une casquette, un goûter et une bouteille d'eau.** Remise de 10% (hors repas et suppléments) sur une semaine complète de 5 jours d'inscription. Réduction possible à partir du deuxième enfant inscrit. **Le paiement complet de la réservation se fait à l'inscription à l'ordre de : ALSH** possibilité jusqu'à 3 chèques dépôts prévus mi- juillet / début août et début septembre avec un maximum de 100€ par famille pour ce dernier dépôt de septembre. Si des chèques sont établis après le 02/08 et sont supérieurs à 100€ ils seront envoyés en banque dès leur réception. **Paiements ANCV et prise en charge C.E. acceptés.** L'adhésion de 35€ est annuelle de date à date pour la famille à laquelle il faut **obligatoirement** ajouter l'achat d'un bonnet de bain pour 2.50 € (si vous ne l'avez pas en votre possession) **En cas d'oubli du bonnet de bain, il en sera remis 1 à votre enfant et vous devrez vous acquitter à nouveau de 2.50 €.**

Souhaitez- vous une facture ?

OUI - NON

Paiements :